

14^{ÈME} CHALLENGE BUSINESS PLAN ENTREPRENEURIAT DAUPHINE EBP

CHALLENGE BUSINESS PLAN



■ C'est quoi ?

Le Master Entrepreneuriat et Projets Innovants de l'Université Paris- Dauphine lance son 14^{ème} **Challenge Business Plan**, en association avec la société EBP éditeur de logiciels de gestion d'entreprise qui permet à **8 porteurs de projet** de voir **leurs BP** réalisés gratuitement en **deux mois**.

Le Master forme des étudiants aux modalités de la création d'entreprise et de la gestion de projets innovants. Les étudiants qui sont sélectionnés pour suivre cette formation ont déjà une formation Bac+4. Le corps enseignant est composé d'universitaires qui ont en parallèle une activité de conseil et de professionnels du monde de la création et de l'accompagnement des nouvelles entreprises.

Retrouvez-nous sur notre site :

www.masterentrepreneuriat.dauphine.fr



■ Comment ?

Le Master Entrepreneuriat et Projets Innovants met à disposition de chaque porteur de projet :

- Une équipe de trois étudiants
- Tutorée par l'équipe enseignante spécialiste du BP
- Pour élaborer son Business Plan
- Pendant les mois de janvier et février 2019.

■ Pour qui ?

- Les porteurs de projet de création
- Les jeunes entrepreneurs qui souhaitent développer une nouvelle activité
- Les structures d'accueil qui souhaitent avoir un BP sur un projet

■ Les plus du challenge

- Prestation gratuite
- Inscription en ligne dès le 24 octobre 2018
- Garantie de confidentialité
- Sélection des projets en novembre 2018
- Réponse le 3 décembre 2018
- Rencontre & Présentation aux étudiants le 1er décembre à 14h

■ Comment s'inscrire ?

En remplissant le questionnaire sur le site EBP, à l'adresse :
<http://www.ebp.com/challenge-business-plan>

■ Quel timing ?

- du **24 octobre au 28 novembre 2018** : ouverture du Challenge sur le site EBP
- du 28 novembre au 3 décembre 2018 : sélection des 8 lauréats par l'équipe pédagogique
- le **3 décembre 2018** : annonce aux lauréats
- le **7 décembre 2018** : présentation des projets par les lauréats aux étudiants à l'université Paris-Dauphine et formation des équipes.
- du **7 janvier au 26 février 2019** : **Atelier Business Plan**
 - Réunions hebdomadaires avec le lauréat et l'équipe étudiante
 - Rédaction du Business Plan sur le logiciel EBP Business Plan
 - Préparation de la soutenance
- le **28 février 2019** : **Soutenances des BP** à l'université Paris-Dauphine en présence des porteurs de projets lauréats (présentations confidentielles)
- en novembre/décembre 2019 : Remise des diplômes et des Prix BP

■ Le 7 décembre 2018, Jour J

- Rencontre avec les étudiants
- Présentation des projets aux étudiants
- Constitution des équipes
- Signature des Accords de coopération et de confidentialité

■ Master entrepreneuriat & projets innovants

L'enseignement est divisé en trois parties :

- la première est composée de **cours** nécessaires à la création d'une entreprise (étude de marché, gestion de projets, étude financière de la création d'entreprise, communication et négociation, etc..). L'étude de plusieurs cas concrets et les mises en situation sont fréquentes. Notamment pour la partie financière, les étudiants utilisent le logiciel EBP *Business Plan Création & Reprise Classic*
- la deuxième partie est l'aboutissement de l'ensemble des cours et des enseignements dédiés aux situations entrepreneuriales, il s'agit de « **l'Atelier BP** ». Il s'agit de réaliser, en équipe, un BP afin de mettre en pratique les acquis de la formation, et ce, avec l'appui de l'équipe pédagogique qui assurera un suivi de leur avancement. Les BP choisis sont issus du Challenge BP.
- la troisième partie est un **stage** de 6 mois dans une entreprise en France ou à l'étranger. Il permettra aux étudiants de réellement gérer des projets dans la durée et pour certains de créer leur entreprise.

Visitez notre site www.masterentrepreneuriat.dauphine.fr

